

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2021-140 ANNULE ET REMPLACE DC2021-125 SUITE A ERREUR MATERIELLE

Date de la convocation : 23/09/21

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 83

Conseillers représentés : 12

Le trente septembre deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 009 HERBAY Christelle , 011 PERTUS Xavier, 012 MANACH Christiane, 014 GOMEZ Jean-Baptiste, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 NIZET Bénédicte , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 053 LORIN Dominique , 055 VERNEL Martine , 056 CHOAY Corinne , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 066 OUDIN Denis , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 071 MARCHAND Fabrice , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 078 RENAUX Thierry , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 010 CORNEILLE Jean-Pierre (à 026 LOBIDEL Alain) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 031 LALLEMENT Séverine (à 023 GENTY Jean Charles) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 054 VALET Bruno (à 051 RAGUET Philippe) , 109 DESGEORGES Marc (à 111 DUGARD Yann) , 112 FESTUOT Annie (à 121 RENOLLET Hubert) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude) , 117 LAMPSON Nadège (à 118 LEBON Christophe)

Secrétaire de séance : M. Dominique DUMANGE

**OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN AUPRES DE LA VILLE DE VOUZIERES POUR LA CONSTRUCTION DES
LOCAUX COMMUNAUTAIRES**

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 26 mars 2018 autorisant le Président à acquérir par voie de préemption le bâtiment situé 24 place Carnot.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 17 février 2021 approuvant le projet d'extension des locaux communautaires tel que présenté et son plan de financement ;

Considérant que la construction d'un accueil en extension entre l'Hôtel de ville et le 24 place Carnot, sur la rue de Glasgow est apparue comme une évidence, concernant une partie des parcelles 490 AD n° 207 et 490 AD n° 510, représentant une surface estimée de 90 m² ;

Considérant que la construction du bâtiment par la Communauté de Communes rend plus pertinent qu'elle soit propriétaire de l'ensemble des parcelles concernées par celle-ci ;

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le**

23 NOV. 2021

23 NOV. 2021

.../...Page 2/2 Délibération DC 2021-140

Considérant que le Conseil municipal de Vouziers par délibération n° 2021/049 a procédé au déclassement partiel du domaine public de la rue de Glasgow et le déclassement partiel public de la rue Bara.

Considérant que le Conseil Municipal de Vouziers par délibération n°2021/78 a autorisé cette vente au profit de la Communauté de Communes ;

Considérant l'avis du Service des domaine en date du 30/08/2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE :

- D'AUTORISER le Président à acquérir la surface située rue Bara et rue de Glasgow à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise pour un prix de 5€ par m², tel que figurant en annexe de la présente délibération
- DE PRENDRE ACTE que les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ;
- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le résultat du vote est le suivant :

71 voix POUR,

14 voix CONTRE : M. POTRON Pierre, M. CARRE JOEL, Mme MANACH Christiane, Mme BECHARD Isabelle, M. MARCHAND Fabrice, M. MACHINET Thierry, M. BOUILLON Mathieu, M. MINET Maxime, M. COLSON Pascal, M. COURVOISIER Frédéric, Mme DION Valentine, HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean-Baptiste,

9 ABSTENTIONS : M. BESTEL Bernard, Mme LALLEMENT Séverine, M. CANNAUX Francis, M. PIERSON Florent, Mme SEMBENI Peggy, M. RAGUET Philippe, M. VALET Bruno, Mme PIRAS Caroline, M. BOUILLON Daniel,

1 NE PREND PAS PART AU VOTE : M. BERTHELEMY Mathieu.

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoît SINGLI



Annexe à la délibération DC2021-140

